

Relevé de décisions de la séance du 11 octobre 2016

Président de la séance : Michèle Rousseau

Autres membres présents :

- -Etienne Lefebvre
- -Denise Lecocq
- -Philippe Ducrocq

I. Décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- > PLU d'Avesnes les Aubert
- > ZA d'Autreppes
- > ZA de Clairefontaine
- > ZA de Saint-Algis
- > ZA de Wiege-Faty
- > PLU de Fleury
- > PLU de le Déluge
- > ZA d'ESquéhéries

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

> ZA d'Assainissement d'Antilly

II. Avis sur un dossier soumis à évaluation environnementale

- ➤ Réglementation des boisements à Brunemberg, Lottinghen, Quesques, Saint Martin-Choquel, Veil-Moutiers
- > PLU de Chantilly

Délibération sur un cadrage préalable formel

Néant

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale Néant

Le président de la séance

2 announ